Sommaire

91-07070/

2 Lettre à la Ministre des Affaires culturelles

3 Les administrateurs
Conseil d'administration
Membres de la direction

4 Message de la Présidente

6 Rapport du Directeur général

14 Événements artistiques

18 États financiers

32 Personnel de la Société

Place des Arts

Montréal, le 2 avril 1991

Madame Liza Frulla-Hébert
Ministre des Affaires culturelles
225, boulevard Grande Allée Est
Bloc A, 1er étage
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la ministre,

Conformément à l'article 27 de la loi régissant la Société de la Place des Arts de Montréal, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 29 août 1990.

Veuillez agréer, Madame la ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

La présidente du Conseil d'administration

Danièle Touchette

Danièle Touchette

Les administrateurs

Pendant l'exercice financier 1989-1990, les administrateurs de la Société ont siégé sept fois dont quatre à l'occasion de séances régulières et trois dites spéciales.

Par ailleurs, les membres du Comité exécutif se sont réunis à sept occasions alors que les membres du Comité de développement se rencontraient 14 fois.

Conseil d'administration

Présidente
Danièle Touchette
Vice-présidente, Lévesque, Beaubien, Geoffrion Inc

Vice-président
Alan B. Gold
Juge en chef, Cour supérieure du Québec

Membres
Louis Bernard
Premier vice-président administration, Banque Laurentienne du Canada

Louise Lemieux Bérubé
Conseillère municipale, Ville de LaSalle

Claude Des Rosiers
Notaire

Jean-Claude Keromnes
Conseiller culturel SLDC de la Ville de Montréal

Jean Morissette
Président, Société commerciale Ville-Marie

Salomon Oziel
Président, Les Imprimeurs du XXIe Siècle Inc

Barbara Seal
Conseillère municipale, Ville de Hampstead

Président honoraire
Guy Joron
Administrateur

Membres du Comité exécutif

Membres du Comité de vérification

Membres du Comité de développement

Membres de la direction

Guy Morin
Directeur général

Raymond Dionne
Directeur administratif et directeur général adjoint

France Fortin
Conseillère juridique et adjointe au directeur général

Henri Barras
Directeur artistique

Gilles Berthiaume
Directeur des Relations avec les producteurs

André Coulombe
Directeur des Services comptables

René Dubord, ing.
Directeur de la Gestion des édifices

Yves Lefebvre
Directeur des Communications et du Marketing

Denis McDonald
Directeur de la Sécurité

Gaston Morin
Directeur de la Billetterie et du Stationnement

Message de la Présidente

La Place des Arts et la relance économique de Montréal

Depuis bientôt trente ans, la Place des Arts occupe une place de choix dans l'esprit de tous les Montréalais.

Elle tient également une position prépondérante dans le secteur des industries culturelles ainsi que dans le développement économique et touristique de Montréal. Faut-il rappeler que les industries culturelles constituent souvent des éléments dynamiques et catalyseurs du développement économique d'une région.

Selon des données établies en 1985 par la Chambre de commerce de Montréal, les activités culturelles à Montréal engendraient un chiffre d'affaires de 1,7 milliards de dollars, soit un impact de 2,7 milliards de dollars sur l'économie de la région, et employaient une main-d'œuvre évaluée à plus de 35 000 personnes.

La Place des Arts à elle seule, chaque année, avec ses spectacles, ses activités et son million de spectateurs, entraîne dans l'économie montréalaise des retombées économiques supérieures à 75 millions de dollars.

Mais il nous faut regarder vers demain. Ainsi, avec le plan de développement que la Société soumettait récemment à la Ministre des Affaires culturelles, la Place des Arts veut s'ouvrir sur une perspective qui vise à doter Montréal d'un instrument majeur de développement culturel, social, touristique et économique.

Les éléments de ce plan convergent tant dans la périodicité que dans les intentions, avec le projet de relance économique de Montréal à la veille du 350e anniversaire de sa fondation.

Le plan s'articule autour des éléments suivants:

La création

Le plan de développement prévoit des investissements substantiels dans la création d'œuvres artistiques québécoises destinées aux arts de la scène. C'est par ce créneau que doit passer, au point de départ et avant tout, la réalisation de notre mission. C'est la base. L'absence d'efforts soutenus envers la création entraîne une assimilation rapide. Sans trop élaborer sur les vertus de la création d'œuvres, nous pouvons tout au moins affirmer qu'elle apporte une grande fierté et qu'elle reflète le dynamisme d'une société.

Ce parti pris pour la création devra prendre des formes, être supporté par des moyens qui susciteront la convergence des auteurs, concepteurs et interprètes, développant ainsi un climat propice à la création et aux efforts collectifs de réalisation.

La production et la coproduction

La création seule serait une vue de l'esprit sans sa prise en charge par «l'entrepreneurship» qui permet la production ou la coproduction. Une fois créée, l'œuvre doit vivre et se développer. Nous voulons poursuivre et intensifier dans l'avenir immédiat, notre rôle de producteur et de coproducteur et ce, de préférence, en association étroite avec les forces vives de notre industrie.

La diffusion

L'accomplissement de notre mission serait incomplet sans la mise en commun de tous nos efforts pour rendre les œuvres artistiques accessibles au plus large public possible.

Denis Brott

Ainsi, la diffusion à Montréal et sur l'ensemble du territoire québécois de même que l'exportation à l'étranger constituent quelques-uns des éléments-clés du plan de développement proposé.

Ce plan, éminemment concret, s'articule autour de trois grands secteurs de développement de clientèles qui correspondent eux aussi au nouveau visage de Montréal et aux assises mêmes de son développement.

Une approche multiculturelle

Plus du tiers de la population de Montréal est composé d'immigrants récents. Près de 90 % de tous les immigrants québécois s'installent à Montréal ou dans les environs. La Place des Arts ne peut ignorer ce fait: elle en fait un de ses principaux axes de développement. La Place des Arts constitue déjà un foyer d'intégration multiculturel d'importance pour Montréal et entend continuer à prendre les moyens les plus opportuns pour bien traduire cette réalité.

Une place aux jeunes

La Place des Arts doit, bien sûr, consolider ses acquis. Mais son développement passe également par la recherche de nouveaux publics. Parmi les clientèles potentielles, la jeunesse représente un bassin de fréquentation très important. Tant auprès des spectateurs que des créateurs, la Place des Arts doit être en mesure de motiver les jeunes à la dimension culturelle par des efforts systématiques et soutenus. À cet effet, un plan d'action a été développé et est déjà en voie de réalisation. Mentionnons notamment le support apporté à l'Orchestre Métropolitain pour la présentation de matinées symphoniques aux élèves de la CECM, ou la distribution de billets d'opéras aux élèves des classes spécialisées en théâtre et en musique.

Un attrait touristique

En 1992, le quadrilatère de la Place des Arts sera devenu le plus important centre d'art intégré au Canada et l'un des plus grands en Amérique du Nord. Les constructions en cours telles le Musée d'art contemporain, la cinquième salle, le nouveau stationnement, l'agrandissement de la scène de la Salle Wilfrid-Pelletier, et les projets présentement à l'étude ou en voie d'autorisation, c'est-à-dire les aménagements extérieurs et la construction des conservatoires, représentent des investissements collectifs de l'ordre de 100 millions de dollars. Ils porteront à plus d'un quart de milliard de dollars la valeur de remplacement de la Place des Arts.

L'importance et la qualité exceptionnelle de ces installations feront du cœur culturel de Montréal un attrait touristique majeur pour la ville. Les retombées en termes économiques seront inestimables.

Or cette «Place» des Arts, ce «cœur culturel» de Montréal peut contribuer avec succès à notre développement économique et à l'affirmation de notre identité culturelle. En permettant l'expression et le développement de nos capacités créatrices, la Place des Arts peut favoriser des rapports dynamiques, constructifs et rentables entre tous les membres de notre communauté et avec le reste du monde.

Dans sa relance, Montréal a besoin de rayonner et le rayonnement passe par une image d'excellence. Dorénavant, rien n'empêche plus Place des Arts d'être porteuse au premier plan de cette image à l'échelle nationale et internationale.

En terminant, je voudrais souligner la grande collaboration des administrateurs et les en remercier.

Danièle Touchette

David Lefèvre

André Montmorency et Gilles Renaud dans *Bousille et les justes* présenté par la Compagnie Jean Duceppe

Nelligan

La programmation

Un sondage portant sur le profil de la clientèle et la perception qu'ont les Montréalais de la Place des Arts a été réalisé en octobre 1989. L'analyse des résultats permet de conclure qu'une perception très positive de la Place des Arts se dégage auprès des répondants. À leurs yeux, l'institution évoque l'excellence et la variété des spectacles présentés, ainsi que la qualité de l'accueil et de l'acoustique, l'accessibilité et le confort.

Les Montréalais aiment de façon générale fréquenter la Place des Arts et s'y rendent en grand nombre chaque année. Il est intéressant à cet égard d'observer que l'assistance totale de même que la fréquentation moyenne ne varient pas de façon significative d'une année à l'autre et qu'environ un million de spectateurs assistent annuellement aux spectacles présentés à la Place des Arts.

Ceci s'explique en bonne partie par la place privilégiée qu'accorde la Place des Arts aux grandes institutions culturelles montréalaises dont l'Orchestre symphonique de Montréal, L'Opéra de Montréal, Les Grands Ballets Canadiens, l'Orchestre Métropolitain et la Compagnie Jean Duceppe. Le nombre de représentations données par ces organismes représente environ 54 % (exception faite du Théâtre du Café de la Place) de la programmation en salles et leurs spectacles correspondent pour le public à des valeurs sûres.

D'autre part, les nombreux efforts de concertation qu'a faits la Place des Arts avec le milieu culturel a permis de faire du cœur culturel de Montréal le lieu de prédilection des grands festivals et manifestations culturelles d'envergure.

L'effort combiné des organismes résidents, des producteurs indépendants et de la Société qui agit parfois aussi à titre de producteur et de coproducteur, permet d'offrir une programmation variée et équilibrée pour le bénéfice du plus grand nombre. Cet équilibre se retrouve sur trois plans: équilibre quant aux genres de spectacles, équilibre quant à leur provenance, équilibre quant aux clientèles visées.

Les Heures de la Place et autres manifestations d'animation occupent une place de choix au sein de la programmation de la Place des Arts. Ce programme d'animation contribue de façon importante à rendre accessibles les diverses formes d'art auprès de la population qui, comme l'indique le sondage précité, obtient sa faveur.

Enfin, la Place des Arts met aussi ses salles et ses foyers à la disposition de compagnies et d'organismes qui y tiennent des réunions, des congrès, des conférences de presse, des réceptions ou des collations de grade. À eux seuls ces événements attiraient, en 1989-1990, plus de 136 000 personnes à la Place des Arts.

Festivals

Festival international de jazz de Montréal	29 spectacles
Festival juste pour rire	10 représentations
Festival des Films du monde 13e édition (1er au 4 septembre 1989) 14e édition (23 au 31 août 1990)	27 films 33 films
Festival international de musique de Montréal	6 concerts
Festival international de nouvelle danse	16 spectacles

Les Ballets Jazz de Montréal, *Adieux*

Utilisation des salles par les résidents

(Ne comprend pas les jours de montage)

		Pourcentage d'utilisation
Salle Wilfrid-Pelletier	Orchestre symphonique de Montréal	36
	L'Opéra de Montréal	11
	Les Grands Ballets Canadiens	12
	Orchestre de chambre McGill	1
	Autres	40
	Total	100
Théâtre Maisonneuve	Orchestre Métropolitain	2
	Société Pro Musica	3
	Orchestre de chambre McGill	2
	L'Opéra de Montréal	11
	Autres	82
	Total	100
Théâtre Port-Royal	Compagnie Jean Duceppe	80
	Autres	20
	Total	100

Marc-André Hamelin

★★★★★★

La saison artistique en un coup d'œil

	1989-1990			1988-1989		
Programmation régulière en salles	Spectacles	Assistance	Pourcentage d'assistance	Spectacles	Assistance	Pourcentage d'assistance
Salle Wilfrid-Pelletier	213	519 910	82,6	222	548 516	84,1
Théâtre Maisonneuve	231	201 062	69,4	252	208 512	66,6
Théâtre Port-Royal	240	160 869	82,2	276	163 939	82,5
Théâtre du Café de la Place	156	13 736	50,9	165	17 054	75,0
Divers	2	1358		—	—	—
Total	842	896 935	80,2	915	938 021	79,1
Programme d'animation *Les Heures de la Place*	Activités	Assistance		Activités	Assistance	
Les rencontres chorégraphiques	3	418		—	—	
Les métiers de la scène	10	955		—	—	
Midis extra	1	548		4	1 709	
L'art du mouvement Banque Royale	8	6 088		9	13 551	
Sons et brioches	12	3 423		12	3 423	
Les avant-premières de l'Orchestre Métropolitain	5	1 011		5	1 011	
Les concerts puces	8	1 382		8	1 382	
Total	38	21 076		38	21 076	
Locations privées	Événements	Assistance		Événements	Assistance	
Salle Wilfrid-Pelletier	17	38 500		23	67 896	
Théâtre Maisonneuve	25	26 730		28	35 952	
Théâtre Port-Royal	6	3 800		5	3 735	
Foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier	22	22 630		34	14 540	
Foyers du Théâtre Maisonneuve	37	18 870		37	15 085	
Foyers du Théâtre Port-Royal	10	5 725		7	3 715	
Salons verts	136	5 870		159	7 475	
Piano nobile	37	12 625		44	12 577	
Autres lieux	19	1 670		13	1 015	
Total	309	136 420		350	161 990	
Grand total	**1 187**	**1 044 100**		**1 304**	**1 119 460**	

Louise Marleau et Françoise Faucher dans *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme*

Andrew Giday des Grands Ballets Canadiens dans *Schehérazade*

Anne Akiko Meyers

Soutien à la programmation

La programmation artistique constitue la raison d'être de la Société de la Place des Arts. Présenter, produire, coproduire ou monter près de mille spectacles par année exige une infrastructure, des services et des équipements aptes à supporter les producteurs dans leur entreprise et à rendre des plus agréables la présentation de leur événement.

Soucieuse de maintenir au plus haut niveau d'excellence les services qu'elle offre à sa clientèle, la Place des Arts place au centre de ses préoccupations l'évolution technologique et les méthodes modernes de mise en marché.

Dans l'esprit du virage entrepris au cours de la saison précédente, la Place des Arts a continué, en 1989-1990, à développer et à moderniser ses services aux producteurs et au public notamment dans les domaines suivants:

Informatisation et rénovation de la billetterie

Près d'un million de billets sont vendus chaque année aux guichets de la Place des Arts. Pour répondre plus rapidement et plus efficacement à cet important achalandage, la billetterie de la Place des Arts a été entièrement informatisée au cours de l'année 1989-1990. De plus, le public est maintenant accueilli dans un tout nouveau décor, moderne et fonctionnel.

Une nouvelle publication

En créant le *Magazine de la Place des Arts*, la direction de la Société poursuivait un double objectif. D'abord offrir au public une information intéressante et variée sur la vie culturelle montréalaise, et ensuite rationaliser la production des quelque deux cents programmes différents qu'elle publie chaque année. Publié à tous les deux mois, le *Magazine* est tiré en moyenne à 200 000 exemplaires et remis gratuitement à tous les spectateurs de la Place des Arts. Il contient le programme de la soirée.

Dénombrement des représentations et des spectateurs par activité

(N'inclut pas les locations privées)

1989-1990 Activité	
Opéra	
Opérettes et comédies musicales	
Concerts symphoniques	
Chanteurs populaires et chansonniers	
Jazz	
Ballet	
Ensembles vocaux et instrumentaux	
Récitals classiques	
Ensembles folkloriques	
Music hall et variétés	
Théâtre	
Journée portes ouvertes Joies de la musique Scott	
Divers	
Total	

Le service des abonnements

Un service d'abonnements a commencé à se développer au cours de la dernière année. On y vend les abonnements de la série Les Feux de la danse Banque Royale, du Théâtre du Café de la Place et de la Société de gestion des arts de Montréal (Sogam).

Ce service répond à la fois aux besoins croissants d'une clientèle qui aime bien planifier à l'avance ses loisirs culturels, et des producteurs qui s'assurent ainsi d'une pré-vente importante pour les spectacles qu'ils présentent.

La direction des Relations avec les producteurs

Afin de faciliter les procédures de réservations et les demandes administratives aux producteurs qui transigent avec la Place des Arts, la direction des Relations avec les producteurs a vu le jour au cours de la dernière année.

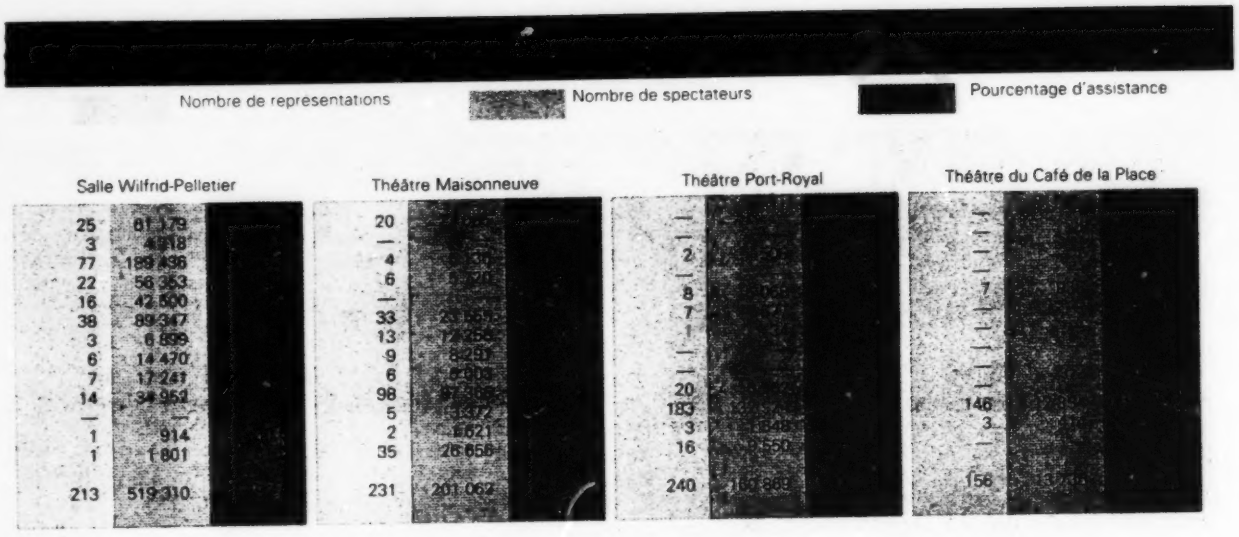

Cette direction permet de centraliser l'ensemble des arrangements nécessaires à la tenue d'un événement à la Place des Arts tels que la location de salles de spectacle, la réservation de salles de répétition, l'organisation d'une réception et des services d'accueil en plus, bien sûr, de l'affectation du personnel technique et l'assistance à la préparation des budgets de production.

Politique de location

Pour la quatrième année consécutive, la Société a maintenu, sans aucune augmentation, la tarification de ses salles de spectacle.

D'autre part une révision de cette politique a permis d'apporter plusieurs modifications à l'avantage des locataires prenant effet le 1er septembre 1990. C'est ainsi que le loyer variable est désormais calculé sur le prix du billet après déduction de la taxe d'amusement; la redevance de 1 $ n'est plus payée que sur l'achat d'un billet de plus de 10 $; les frais d'administration des cartes de crédit sont passés de 5 % à 4 %.

Johanne Blouin

Théâtre Sans Fil, *Rabelais*

★★★★★★

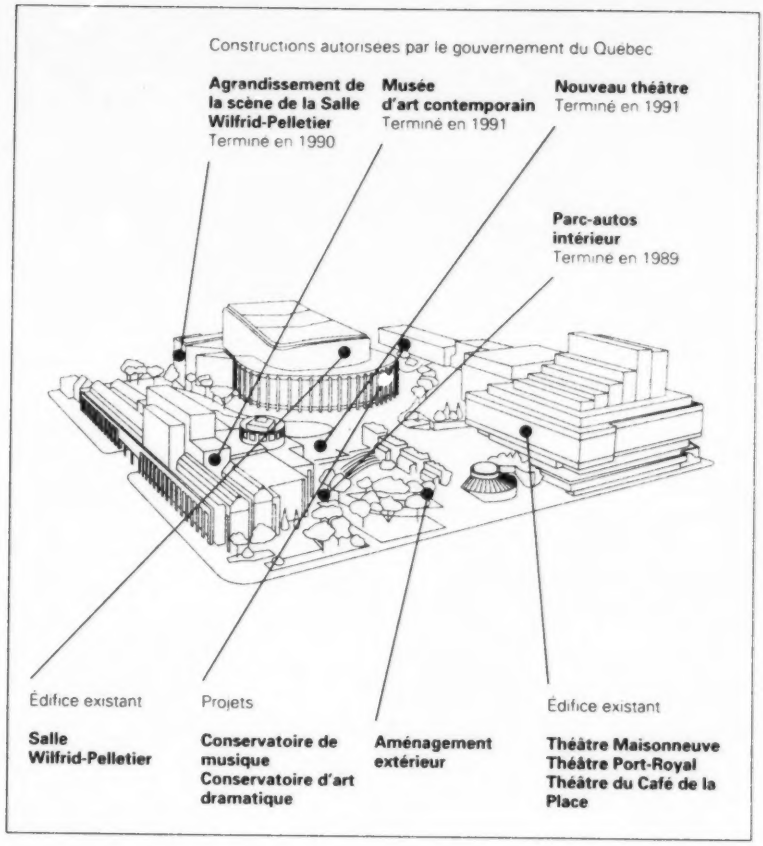

Le quadrilatère de la Place des Arts: cœur culturel de Montréal

L'année 1989-1990 a été chargée et fertile au chapitre de la construction et des réaménagements.

Les fondations et la structure du Musée d'art contemporain ainsi que de la cinquième salle ont été entièrement complétées au cours de l'exercice. Par ailleurs, la structure du nouveau stationnement intérieur de trois cent cinquante places, situé en partie sous le Musée, a été presque entièrement parachevé.

Les travaux se sont également poursuivis sur la scène et à l'arrière-scène de la Salle Wilfrid-Pelletier. Ils comprennent notamment l'ouverture de la coulisse côté jardin, la rénovation de la fosse d'orchestre dont l'installation d'un nouvel ascenseur pour la fosse, la construction de loges et l'aménagement d'un quai de chargement.

Pendant ce temps, une nouvelle salle de répétition, l'une des plus belles au pays, était complétée. Elle a été inaugurée en août 1990 en présence des danseurs participant au Don des Étoiles.

Également, dix installations sanitaires pour dames ont été rajoutées à l'étage du parterre de la Salle Wilfrid-Pelletier. Signalons enfin que tous les fauteuils du Théâtre du Café de la Place ont été remplacés et que les travaux pour améliorer l'insonorisation entre les théâtres Maisonneuve et Port-Royal se sont poursuivis.

Les ressources humaines

La Place des Arts c'est d'abord et avant toute chose une équipe. Une équipe d'hommes et de femmes qui ont à cœur la réussite de l'entreprise. Ils savent que le service à la clientèle et l'accueil du public constituent la base de cette réussite et s'y emploient sans relâche.

A la fin d'août 1990, l'effectif de la Société se présentait comme suit:

Administration

104	employés réguliers à temps complet
67	employés réguliers à temps partiel (27,4 pers./année)
6	employés contractuels à temps complet
2	employés contractuels à temps partiel (1,25 pers./année)
Total **141,35**	personnes/année

Accueil et personnel de scène

89 placeurs et ouvreuses
49 barmen

Le nombre de techniciens et de préposés à l'habillage varie selon les spectacles. Il en est de même des préposés au stationnement.

Résultat de fonctionnement

La Société de la Place des Arts termine son exercice financier 1989-1990 avec un excédent des dépenses sur les revenus de 365 375 $ comparativement à un excédent des revenus de 233 756 $ réalisé en 1988-1989.

Les revenus autonomes, quant à eux, ont augmenté de 2,4 %, augmentation attribuable au rachat, pour une année, du contrat de bi-énergie, alors que les dépenses courantes ont légèrement diminué (-0,4 %), et ce, malgré l'accroissement des coûts d'opérations non compressibles tels que les augmentations annuelles des salaires et des coûts de l'énergie. Il en résulte donc une diminution nette de 6,1 % de l'excédent des dépenses courantes sur les revenus autonomes pour l'exercice 1989-1990 par rapport à celui de l'année précédente.

Par ailleurs, le résultat de fonctionnement inclut des dépenses spéciales totalisant 464 073 $ couvrant des frais d'opération et d'entretien reliés aux édifices en cours de construction (246 321 $), ainsi que la quote-part dans les pertes nettes de sociétés en participation relatives aux activités du fonds de production (217 752 $).

Enfin, la subvention de fonctionnement versée à la Société par le gouvernement du Québec pour le présent exercice se chiffre à 3 877 200 $, soit 381 200 $ (9 %) de moins que pour l'exercice précédent.

★★★★★★

Répartition des revenus (%)

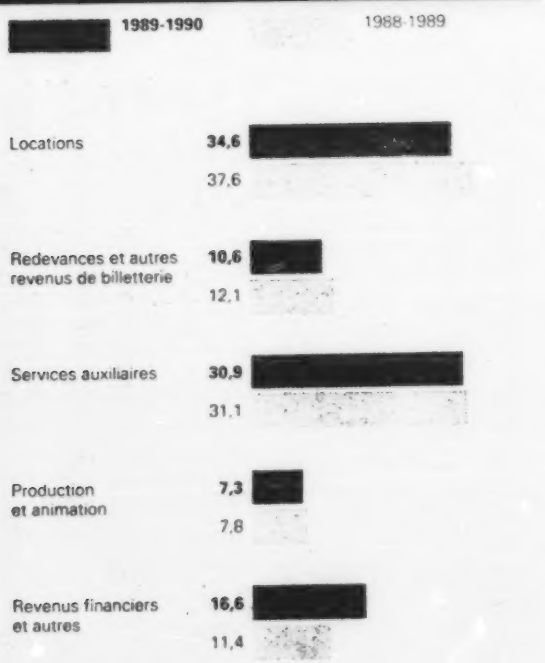

Répartition des dépenses (%)

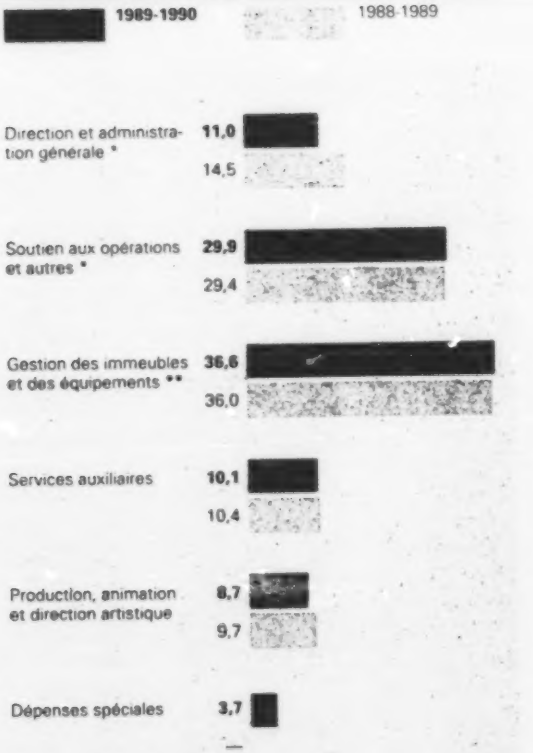

* Dans les rapports annuels des années précédentes, ces deux postes étaient regroupés sous la rubrique «Administration». Ils sont identifiés par «Services administratifs» dans les États financiers.

** Ce poste figure sous la rubrique «Services de soutien» dans les États financiers.

★★★★★★★

Service de la dette

Au 29 août 1990, la dette obligataire s'élève à 48 811 000 $ dont 24 811 000 $ se rapportent aux immobilisations originales, 21 787 700 $ aux dépenses spéciales d'immobilisation et 2 212 300 $ au Musée d'art contemporain de Montréal en cours de construction. Par ailleurs, une somme de 294 650 $ est accumulée dans le fonds d'amortissement pour pourvoir au remboursement d'obligations.

À ce chapitre, pour l'exercice 1989-1990, la contribution du gouvernement du Québec s'établit à 6 132 205 $ dont 1 447 000 $ pour le rachat d'obligations et les contributions aux fonds d'amortissement, et 4 685 205 $ à titre d'intérêts sur obligations.

Il est important de souligner à nouveau que la dette obligataire demeure très élevée et qu'elle place la Société dans une situation défavorable par rapport à d'autres centres culturels dont le service de la dette est inexistant ou beaucoup moindre.

Rachat d'obligations par anticipation

Au cours de l'exercice 1989-1990, à même les sommes versées aux fonds d'amortissement, la Société a racheté par anticipation au coût de 252 680 $ des obligations d'une valeur nominale de 400 000 $, réalisant ainsi un profit de 147 320 $.

Quoique ce profit n'ait aucun effet sur l'encaisse ou sur le résultat de fonctionnement de la Société, ces transactions permettront d'éliminer le coût des intérêts sur cette somme de 400 000 $ du 16 avril 1990 jusqu'à l'échéance prévue en 2005. Il est intéressant de mentionner que le profit accumulé ainsi réalisé depuis le 15 avril 1976 est de l'ordre de plus de 3,5 M $.

Dépenses spéciales d'immobilisation et maintien des actifs

Dans le cadre des programmes d'accélération des investissements et de maintien des actifs, par décret (no 340-90 daté du 21 mars 1990),

Résultats de fonctionnement

Chiffres comparés des cinq dernières années (en millions de dollars)

	1985-1986	1986-1987	% d'aug.	1987-1988	% d'aug.	1988-1989	% d'aug.	1989-1990	% d'aug.	% d'aug. moyenne de 5 ans
Revenus	6,2	7,9	26,4	8,0	1,1	8,2	2,4	8,4	2,4	7,89
Subvention	4,0	4,0 *	1,0	4,3	6,3	4,3	(0,04)	3,9	(9,0)	—
Sous-total	10,2	11,9	16,5	12,3	2,8	12,5	1,4	12,3	(1,5)	4,79
Dépenses	10,2	11,3	10,6	11,5	0,9	12,3	6,8	12,7 **	3,4	5,63
Excédent	—	0,6		0,8		0,2		(0,4)		

* Pour l'exercice 1986-1987, la Société recevait, pour la première fois, une subvention de fonctionnement provenant d'une enveloppe budgétaire du ministère des Affaires culturelles. Précédemment, les subventions de fonctionnement provenaient du fonds consolidé du gouvernement du Québec et couvraient le déficit d'exploitation.

** Comprend des dépenses «spéciales» totalisant 0,5 million de dollars.

Note: Les pourcentages d'augmentation ont été calculés sur les chiffres réels tels qu'ils apparaissent aux états financiers et non pas sur les montants, arrondis en millions de dollars, indiqués au tableau.

Couts relies aux projets de construction

	Coûts des travaux réalisés au cours de l'exercice 1989-1990	Coûts accumulés des travaux réalisés au 29 août 1990
Musée d'art contemporain de Montréal (comprenant la cinquième salle)		
Coût de construction	6 571 703 $	10 749 809 $
Frais de financement temporaire	594 229	1 456 879
	7 165 932	**12 206 688**
Parc-autos		
Coût de construction	460 915	5 984 698
Frais de financement temporaire	915 439	1 186 693
	1 376 354	**7 171 391**
Réaménagement de la Salle Wilfrid-Pelletier		
Coût de construction	8 466 098	12 864 468
Frais de financement temporaire	1 057 817	1 138 342
	9 523 915	**14 002 810**
Aménagement du quadrilatère*		
Coût de construction	465 649	632 898
Frais de financement temporaire	30 459	31 456
	496 108	**664 354**
Total (sommaire des projets)		
Coût de construction	15 964 365	30 231 873
Frais de financement temporaire	2 597 944	3 813 370
	18 562 309 $	**34 045 243 $**

* Au 30 août 1989, les coûts relatifs à ce projet étaient regroupés avec ceux du Musée d'art contemporain.

le gouvernement du Québec a autorisé la Société à effectuer des travaux relatifs à ses édifices et à procéder à l'achat d'équipements de scène et autres équipements spécialisés pour une somme totale de 4 625 000 $ dont 3 825 000 $ pour le plan d'accélération des investissements pour 1990-1991 et 800 000 $ pour le plan de maintien des actifs 1989-1990.

A même les sommes autorisées, à la fois pour ces programmes et pour le plan de dépenses spéciales d'immobilisations, approuvé en 1985, ainsi que pour le plan de maintien des actifs des années 1987-1988 et 1988-1989, le montant total des dépenses relatives à ces projets pour le présent exercice se chiffre à 1 991 296 $. Cette somme ne tient pas compte des frais de financement étant donné que les décrets relatifs à ces autorisations stipulent que les intérêts engendrés par les emprunts temporaires feront l'objet de subventions de la part du ministère des Affaires culturelles.

D'autre part, le 15 août 1990, le gouvernement du Québec approuvait un montant de 797 000 $ pour regrouper les compteurs électriques du site de la Place des Arts (décret no 1166-90).

Construction en cours

Le 13 décembre 1989, par décrets, le gouvernement du Québec portait à 32 915 600 $ le montant autorisé pour la construction du Musée d'art contemporain, et à 6 771 000 $ le montant pour les travaux du nouveau stationnement de 350 places. Le 25 avril 1990, il autorisait l'achat d'équipements et la réalisation de certains travaux d'aménagements au Musée pour une somme de 1 477 675 $.

Fonds de production

Au cours de l'exercice 1989-1990, une somme de 213 500 $ a été versée par le gouvernement au fonds de production de la société. Ce versement porte donc à 263 500 $ le montant des subventions versées à date sur la subvention spéciale de 500 000 $ qu'accordait le gouvernement du Québec le 29 mars 1989, sur recommandation du ministère des Affaires culturelles, pour permettre à la Société de constituer un fonds de production.

Cette subvention de 213 500 $ émane du surplus de la Société pour son exercice 1988-1989 (233 756 $).

Comme le démontre l'état des revenus et dépenses du fonds de production (note 6 des États financiers), le présent exercice se termine par un excédent des dépenses sur les revenus de 211 215 $, soit des revenus d'intérêts de 6 537 $ contre des dépenses de 217 752 $ représentant la quote-part dans les pertes de sociétés en participation dans les productions québécoises *Gala* et *Rabelais*.

Selon les conventions comptables, les subventions reçues à cette fin, étant considérées comme mises de fonds en capital, ne constituent pas un revenu du fonds mais augmentent l'avoir de la Société. C'est ce qui explique pourquoi les revenus et dépenses du fonds de production sont compris dans le résultat de fonctionnement de la Société. De plus, en novembre 1989, la Société a conclu une entente de coproduction à parts égales avec le Concours international de musique de Montréal (CIMM) et a déboursé 25 000 $ à titre de participation initiale.

Permettez-moi d'ajouter en terminant mes remerciement aux administrateurs et à tous les membres de l'équipe pour leur collaboration et leur enthousiasme au cours de cet exercice.

Guy Morin

Événements artistiques 1989-1990

Septembre

Salle Wilfrid-Pelletier

Le Don des Étoiles

L'Opéra de Montréal — *Faust* de Charles Gounod — Bernard Uzan, mise en scène Jacques Delacôte, chef

Orchestre de chambre McGill
Concert gala du 50e anniversaire

OSM — Charles Dutoit

OSM — C. Dutoit/H. Hardenberger, J.-Y. Thibaudet

Théâtre Maisonneuve

Festival des Films du monde

2e Festival international de musique de Montréal

Festival international de nouvelle danse

Théâtre Port-Royal

Festival des Films du monde

Compagnie Jean Duceppe
Folle à lier de Tom Topor
Monique Duceppe, m. en s.

Théâtre du Café de la Place

Minetti de Thomas Bernhard
Henri Barras, mise en œuvre

Un Bal masqué

Benoit Girard dans *Minetti*

Octobre

Salle Wilfrid-Pelletier

Les Joies de la musique Scott
Journée portes ouvertes

OSM — C. Dutoit/Andras Schiff

Le Chœur et les danseurs de l'Armée Rouge

OSM — C. Dutoit/Midori

Roch Voisine

OSM — C. Dutoit/Yo-Yo Ma

Wayne Newton

OSM — Récital Luciano Pavarotti, soirée gala

OSM — B. Brott/Orchestre symphonique de Québec

Société philharmonique de Montréal
M. Takacs/Orchestre Métropolitain, S. Sanders, J. Koch et E. Mouzalas

Les Grands Ballets Canadiens
Hommage à Diaghilev II

Pilobolus Dance Theatre

OSM — G. Herbig/The Toronto Symphony et Y. Bronfman

Théâtre Maisonneuve

Les Joies de la musique Scott
Journée portes ouvertes

Orchestre de chambre McGill
A. Brott/R. Stoltzman

Pier Béland

Jean-Marc Chaput

Orchestre symphonique du Conservatoire de musique de Montréal
R. Armenian/J. Morin et C. Dubois

Pro Musica — G. de Peyer, A.-S. Savoie

Daniel Lemire

Orchestre Métropolitain
A. Grossmann/Y. Turovsky

Film — *La Révolution française*

Théâtre Port-Royal

Les Joies de la musique Scott
Journée portes ouvertes

Compagnie Jean Duceppe — *Folle à lier*

Théâtre du Café de la Place

Minetti

Novembre

Salle Wilfrid-Pelletier

OSM — G. Herbig/The Toronto Symphony et Y. Bronfman

Les Grands Ballets Canadiens
Hommage à Diaghilev II

David Byrne

L'Opéra de Montréal — *Le Comte Ory* de G. Rossini — Albert Millaire, m. en s. Bruno Campanella, chef

OSM — M. Fortier/M.-D. Pelletier

OSM — C. Dutoit/J. Bell, E. Wiens, J. Taylor, B. Heppner, G. Relyea et Chœur de l'OSM

Théâtre Maisonneuve

Film — *Magie blanche/White Magic*

Récital — S. Rodriguez, M. Laucke

Pro Musica — Quatuor Hagen

Cinémathèque québécoise
City Lights/Les lumières de la ville
avec l'Ensemble I Musici de Montréal

Ballet British Columbia

Ute Lemper

Orchestre Métropolitain
O.W. Mueller/H. Brassard

Théâtre Sans Fil — *Rabelais ou la vie carnavalesque de Gargantua et de Pantagruel* de Antonine Maillet

Orchestre de chambre McGill
A. Brott/M. Petri

Orchestre symphonique et choral du Conservatoire de musique de Montréal
L. Lavigueur

Récital — José Van Dam

Carolyn Carlson

Théâtre Port-Royal

Compagnie Jean Duceppe
Le long voyage vers la nuit de Eugene O'Neill
François Barbeau, m. en s.

Théâtre du Café de la Place

Dans les bois de David Mamet
Anne Claire Poirier, m. en s.

Décembre

Salle Wilfrid-Pelletier

Carolyn Carlson

Spectacle pour enfants
Sharon Lois et Bram

OSM — C. Dutoit/R. McDuffie, G. Hoffman

OSM — Récital Itzhak Perlman

OSM — R. Hoenich/C. Weidinger, D. O'Neill

André-Philippe Gagnon

OSM — E.-P. Salonen/A. Auger

Comédie musicale — *Mame*

OSM — G. Tintner/S. St-John

La La La Human Steps
New Demons (La Belle et la Bête)

Les Grands Ballets Canadiens
Casse-Noisette

Théâtre Maisonneuve

Orchestre de chambre McGill
A. Brott/E. Zukerman

Récital — Claudine Côté

Daniel Lemire

Pro Musica
Ensemble Les Arts florissants

Théâtre Port-Royal

Compagnie Jean Duceppe
Le long voyage vers la nuit

Je veux voir Mioussov de Valentin Kataév
Jean Besré, m. en s.

Théâtre du Café de la Place

Dans les bois

Film — *Les quarante dragons*

Chaplin dans *City Lights*

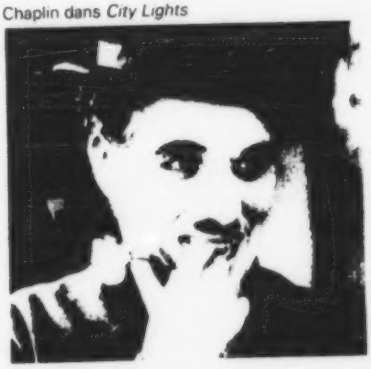

Janvier

Salle Wilfrid-Pelletier

Concours OSM 1990 — Piano et chant

OSM — O. Kamu/M. Joao Pires

Francis Cabrel

OSM — R. Hoenich/Les Grands Ballets Canadiens

Royal Winnipeg Ballet

OSM — R. Hoenich/Lauréats du concours piano et chant

L'Opéra de Montréal
L'Enlèvement au sérail de W.A. Mozart
B. Uzan, m. en s./Joseph Rescigno, chef

OSM — J. McGlinn
De Broadway à Hollywood

Théâtre Maisonneuve

Orchestre Métropolitain
A. Grossmann/M. Foster

Daniel Lemire

Orchestre de chambre McGill
B. Brott/A. Lefèvre

Les Ballets Jazz de Montréal

Théâtre Port-Royal

Compagnie Jean Duceppe
Je veux voir Mioussov

Théâtre du Café de la Place

Le Chemin de la Mecque de Athol Fugard
Claude Poissant, m. en s.

Rivka Golani

★★★★★★★

★★★★★★★★★

Février

Salle Wilfrid-Pelletier

OSM — J. McGlinn
De Broadway à Hollywood

Harry Belafonte

L'Opéra de Montréal
L'Enlèvement au sérail

Bill Cosby

Orchestre de chambre McGill
Y. Menuhin/English String Orchestra

OSM — G. Nowak/J. Fialkowska,
J. Thompson

OSM — F.-P. Decker/E. Hynes,
J. van Kesteren

OSM — Mariss Jansons, chef

Les Grands Ballets Canadiens
Le Sacre du printemps

OSM — R. Hoenich/A. A. Meyers

OSM — F.-P. Decker/I. Oistrakh

Théâtre Maisonneuve

Les Ballets Jazz de Montréal

Montréal Danse

Orchestre de chambre McGill
A. Brott/J. K. Parker, J. L. Garcia,
D. Brott

Orchestre symphonique du Conservatoire
de musique de Montréal
R. Armenian/A.-L. Longuemare

Pro Musica — Récital Rivka Golani

Théâtre Port-Royal

Compagnie Jean Duceppe
Je veux voir Mioussov

Pygmalion de G. B. Shaw
Paul Hébert, m. en s.

Théâtre du Café de la Place

Le Chemin de la Mecque

Mars

Salle Wilfrid-Pelletier

Alain Morisod et Sweet People

Orchestre philharmonique de Moscou
M. Ermler/V. Krainev

OSM — L. Pesek/G. Ohlsson

Les Ballets Trockadero de Monte-Carlo

OSM — C. Dutoit/M.-A. Hamelin

OSM — Récital Alicia de Larrocha

Les Grands Ballets Canadiens
Hommage à Fernand Nault

OSM — C. Dutoit/S. Wolfensohn

OSM — Marek Janowski, chef

Théâtre Maisonneuve

L'Opéra de Montréal
Nelligan
de André Gagnon et Michel Tremblay
André Brassard, m. en s.

Pro Musica — Récital Barry Douglas

Michel Courtemanche

Théâtre Port-Royal

Compagnie Jean Duceppe — *Pygmalion*

Théâtre du Café de la Place

Le Chemin de la Mecque

Vingt-quatre heures de la vie d'une femme de
Stefan Zweig — Jean Salvy,
adaptation et m. en s.

Ravi Shankar

Avril

Salle Wilfrid-Pelletier

L'Opéra de Montréal — *Un Bal masqué*
de G. Verdi — C. Mattaliano, m. en s.
E. Boncompagni, chef

OSM — N. Wayland/A. Azar, A. Robert

Le Mystère des Voix bulgares

OSM — L. Foster/Z. Kocsis

OSM — N. Jarvi/I. Haendel

Ravi Shankar

OSM — C. Dutoit/C. Juillet, G. Fouquet,
L. Malowany, J. Zirbel, J. Milner,
J. Gaudreault, D. Marlowe

Spectacle pour enfants — Fred Penner

OSM — Récital Murray Perahia

Orchestre de chambre McGill
A. Brott/M. Rostropovich

Théâtre Maisonneuve

Orchestre Métropolitain
A. Grossmann/M.-A. Hamelin

Momix

Groupe Sanguin

Pro Musica — Récital Alvaro Pierri

Centre de méditation sensuelle
Méditation et réussite sexuelle

Film — *La terre de nos enfants*

Théâtre Port-Royal

Compagnie Jean Duceppe — *Pygmalion*

Bousille et les justes de Gratien Gélinas
André Brassard, m. en s.

Théâtre du Café de la Place

Vingt-quatre heures de la vie d'une femme

Ballet British Columbia, *Urlicht*

Mai

Salle Wilfrid-Pelletier

OSM — C. Dutoit/L. Harrell

Comédie musicale — *West Side Story*

OSM — C. Dutoit/J. Somerville

Ginette Reno — soirée bénéfice

OSM — C. Dutoit/C. Cerovsek

CÉCM en musique 90

7e Gala artistique des élèves de la Commission scolaire régionale de Chambly

OSM — C. Dutoit/F. Leroux, C. Alliot-Lugaz, G. Cachemaille, P. Thau, C. Carlson et Chœur de l'OSM — *Pelléas et Mélisande* (version concert)

The Hubbard Street Dance Company
The 40's

Nana Mouskouri

OSM — C. Dutoit/S. Greenberg, D. Britton, G. Laperrière et Chœur de l'OSM

Lyon Opéra Ballet — *Cendrillon*

OSM — C. Dutoit/J.-Y. Thibaudet, Pierre V. Plante

Nabucco (version concert) avec l'Orchestre Métropolitain, L. Quilico, sept autres solistes, Chœur de Laval et Chœur MRC

Théâtre Maisonneuve

Toronto Dance Theatre

Pankaj Udhas

Severnyashki, ensembre folklorique national de Bulgarie

Johanne Blouin

Pro Musica — Trio Laredo, Robinson, Kalichstein

L'École secondaire St-Luc reçoit!

Michael Laucke et son groupe

Le Ballet de la jeunesse

Théâtre Port-Royal

Compagnie Jean Duceppe
Bousille et les justes

Les Étoiles de la danse — Revue 90

École de danse Louise Lapierre

Théâtre du Café de la Place

Vingt-quatre heures de la vie d'une femme

Juin

Salle Wilfrid-Pelletier

Film — *Alexandre Nevsky* avec C. Dutoit, l'OSM, J. van Nes et Chœur de l'OSM

Festival international de jazz de Montréal

Théâtre Maisonneuve

Université de Montréal
Rétrospective cinéma 1989-1990

Bombay Experience

L'École des Ballets modernes du Québec

Théâtre Port-Royal

École de danse Louise Lapierre

Conférence — *Le mal de vivre me tue* avec Robert Tessier

École de musique Dianorgues

Festival international de jazz de Montréal

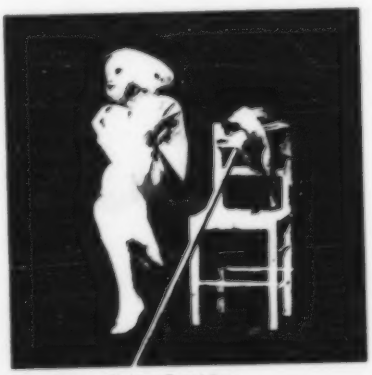

Lyon Opera Ballet, *Cendrillon*

Juillet/août

Salle Wilfrid-Pelletier

Festival international de jazz de Montréal

Théâtre Maisonneuve

Festival Juste pour rire

Dudarik Ukrainian Boys's Choir

Festival des Films du monde

Théâtre Port-Royal

Festival international de jazz de Montréal

Cuivres Valaisan

Concerts famille de l'Orchestre des jeunes du Québec

Festival des Films du monde

Théâtre du Café de la Place

Festival international de jazz de Montréal

Daniel Lemire

États financiers

Société de la Place des Arts de Montréal
Exercice terminé le 29 août 1990

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Société de la Place des Arts de Montréal au 29 août 1990 ainsi que l'état des revenus et dépenses, l'état de l'avoir et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 29 août 1990 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 14 novembre 1990

Revenus et dépenses de l'exercice terminé le 29 août 1990

	1990	1989
Revenus		
Locations	**2 914 726 $**	3 092 408 $
Redevances et autres revenus de billetterie	**891 731**	993 458
Services auxiliaires	**2 596 820**	2 553 955
Animation culturelle	**206 246**	312 882
Production de spectacles	**405 545**	325 527
Revenus financiers nets (note 3)	**301 091**	157 155
Autres	**1 096 742**	782 392
	8 412 901	8 217 777
Dépenses (note 4)		
Services administratifs	**5 171 130**	5 377 504
Services de soutien	**4 634 917**	4 404 977
Services auxiliaires	**1 278 330**	1 268 759
Animation culturelle	**404 409**	460 430
Production de spectacles	**476 051**	508 389
Direction artistique	**226 566**	222 362
	12 191 403	12 242 421
Excédent des dépenses sur les revenus avant les éléments suivants:	**3 778 502**	4 024 644
Dépenses relatives aux édifices en cours de construction (note 5)	**246 321**	—
Fonds de production (note 6) Quote-part dans les pertes nettes de sociétés en participation	**217 752**	—
Excédent des dépenses sur les revenus	**4 242 575**	4 024 644
Subventions de fonctionnement du gouvernement du Québec excluant celle pour le service de la dette	**3 877 200**	4 258 400
Excédent des subventions et des revenus sur les dépenses de l'exercice à verser au gouvernement du Québec		233 756 $
Excédent des dépenses sur les revenus et les subventions de l'exercice	**365 375 $**	

Avoir de l'exercice terminé le 29 août 1990

	1990	1989
Solde au début	**23 273 678 $**	21 951 958 $
Augmentations:		
Subvention du gouvernement du Québec		
– au remboursement de la dette à long terme	**821 000**	803 000
– au Fonds de production (note 6)	**213 500**	50 000
– au Fonds d'amortissement de la dette à long terme (note 7)	**626 000**	598 000
Revenus du Fonds d'amortissement (note 7)	**142 026**	332 285
	1 802 526	1 783 285
Diminutions:		
Amortissement des réparations majeures et maintien des immobilisations	**438 545**	438 545
Amortissement des frais reportés	**23 020**	23 020
Excédent des dépenses sur les revenus et les subventions	**365 375**	—
	826 940	461 565
Solde à la fin	**24 249 264 $**	23 273 678 $

Bilan au 29 août 1990 (1989: 30 août)

	1990	1989
Actif		
Encaisse	**442 347 $**	35 135 $
Débiteurs	**528 065**	380 482
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	**105 255**	—
Stocks et frais payés d'avance	**456 573**	318 731
Investissement, au coût (note 6)	**25 000**	50 000
Immobilisations (note 8)	**108 284 286**	88 067 809
Frais reportés	**390 379**	413 399
	110 231 905 $	89 265 556 $
Passif		
Emprunt bancaire	**— $**	500 000 $
Dépôts - Locations et ventes de billets	**1 245 054**	1 482 113
Fournisseurs et frais courus	**1 113 696**	1 416 114
Dû au gouvernement du Québec (note 9)	**20 256**	233 756
Provision pour perte sur investissements (note 6)	**92 752**	—
Dette à long terme (note 10)	**83 510 883**	62 359 895
	85 982 641	65 991 878
Avoir	**24 249 264**	23 273 678
	110 231 905 $	89 265 556 $

Pour le Conseil d'administration

Danièle Touchette Robitaille
Présidente

Louis Bernard
Administrateur

Évolution de la situation financière de l'exercice terminé le 29 août 1990

	1990	1989
Activités d'exploitation		
Excédent des dépenses sur les revenus et les subventions	**(365 375) $**	233 756 $
Élément sans incidence sur les liquidités		
Quote-part dans les pertes nettes de sociétés en participation	**217 752**	—
	(147 623)	233 756
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	**(930 157)**	1 253 195
Liquidités (utilisées pour les) provenant des activités d'exploitation	**(1 077 780)**	1 486 951
Activités de financement		
Dette à long terme	**28 141 312**	9 467 518
Remboursement de la dette à long terme	**(6 990 324)**	(1 870 749)
Subvention du gouvernement du Québec		
– au remboursement de la dette à long terme	**821 000**	803 000
– au Fonds d'amortissement de la dette à long terme	**626 000**	598 000
– au Fonds de production	**213 500**	50 000
Revenu du Fonds d'amortissement	**142 026**	332 285
Liquidités provenant des activités de financement	**22 953 514**	9 380 054
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	**(20 655 022)**	(12 157 723)
Investissement dans des sociétés en participation	**(100 000)**	(50 000)
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	**(20 755 022)**	(12 207 723)
Remise au gouvernement du Québec		
Excédent des revenus et des subventions sur les dépenses	**(213 500)**	(1 440 881)
Augmentation (diminution) des liquidités	**907 212**	(2 781 599)
(Insuffisance des liquidités) liquidités au début	**(464 865)**	2 316 734
Encaisse (insuffisance des liquidités) à la fin	**442 347 $**	(464 865) $

Notes complémentaires
29 août 1990

1. Constitution et objet

La Société de la Place des Arts de Montréal, corporation au sens du Code civil constituée par une loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-12.1), a pour fonctions d'administrer la Place des Arts de Montréal ainsi que de présenter, monter et produire des spectacles.

En vertu de l'article 32 de cette loi, les sommes reçues par la Société doivent être affectées au paiement de ses obligations et le solde est versé annuellement au Fonds consolidé du revenu.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

États financiers cumulés

Les états financiers de la Société incluent les états financiers du Fonds de production et du Fonds d'amortissement.

Stocks

Les stocks sont évalués au prix coûtant.

Immobilisations

Emplacement
L'emplacement est comptabilisé au coût.

Édifices, équipement, mobilier et œuvres d'art
Le montant porté aux livres pour les édifices, équipement, mobilier et œuvres d'art comprend les coûts de construction des édifices, les coûts d'équipement, mobilier et œuvres d'art acquis comme premier aménagement ainsi que les frais de financement temporaire durant la construction.

Les édifices ainsi que l'équipement, le mobilier et les œuvres d'art qui ont été capitalisés ne sont pas amortis.

Réparations majeures et maintien des immobilisations
Les réparations majeures et les coûts de maintien des immobilisations sont inscrits au coût et sont amortis selon les mêmes modalités que celles du remboursement du principal des emprunts à long terme contractés à leur égard. Considérant le mode de financement des opérations et de la dette à long terme de la Société par le gouvernement, cet amortissement est imputé directement à l'avoir de la Société.

Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les frais indirects ainsi que les frais de financement temporaire durant les travaux.

Équipement, mobilier et œuvres d'art
Les acquisitions d'équipement, de mobilier et d'œuvres d'art autres que celles comprises dans les réparations majeures et le maintien des immobilisations sont imputées aux opérations de l'exercice.

Redevances sur les billets vendus

Les revenus provenant des redevances sur la vente de billets sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Intérêts sur la dette à long terme

Les intérêts sur la dette à long terme sont inscrits selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Fonds de production - Investissements dans les sociétés en participation

Les investissements dans les sociétés en participation sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Frais reportés

Depuis le 30 août 1984, l'escompte et les frais d'émission des obligations de la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée restante des emprunts.

Considérant le mode de financement des opérations et de la dette à long terme de la Société par le gouvernement, cet amortissement est imputé directement à l'avoir de la Société.

3. Revenus financiers nets

	1990	1989
Intérêts sur obligations	**(4 685 205) $**	(4 807 835) $
Subvention du gouvernement du Québec - intérêts sur obligations	**4 685 205**	4 807 835
Intérêts sur emprunts et avances bancaires	**(44 457)**	(5 077)
Intérêts sur dépôts bancaires	**339 011**	162 232
Fonds de production (note 6) Intérêts sur dépôts bancaires	**6 537**	—
	301 091 $	157 155 $

4. Compensation tenant lieu de taxes assumée par le gouvernement du Québec

Conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale, les immeubles appartenant à la Société sont exempts de toutes taxes foncières, municipales ou scolaires. En vertu de cette loi, le gouvernement du Québec a versé à la ville de Montréal une compensation tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles de la Société au montant de 6 807 918 $ pour l'année civile 1989 (6 519 953 $ pour 1988).

5. Dépenses relatives aux édifices en cours de construction

Les frais d'opération et d'entretien reliés aux travaux de construction et qui ne sont pas imputables aux coûts des édifices en cours de construction sont assumés par la Société.

6. Fonds de production

La Société a été autorisée par le gouvernement du Québec, le 29 mars 1989, à constituer un fonds de production pour couvrir les besoins des activités spéciales de production de spectacles.

Une subvention maximale de 500 000 $ a été accordée à cette fin à la Société dont 213 500 $ a été encaissée au cours de l'exercice.

Fonds de production
Revenus et dépenses de l'exercice terminé le 29 août 1990

	1990	1989
Revenus		
Intérêts sur dépôts bancaires	**6 537 $**	— $
Dépenses		
Quote-part dans les pertes nettes de sociétés en participation	**217 752**	—
Excédent des dépenses sur les revenus	**211 215 $**	— $

Fonds de production
Solde du Fonds au 29 août 1990 (1989: 30 août)

	1990	1989
Solde du Fonds au début	**50 000 $**	— $
Subvention du gouvernement du Québec	**213 500**	50 000
Excédent des dépenses sur les revenus	**(211 215)**	—
Solde du Fonds à la fin	**52 285 $**	50 000 $

Fonds de production
Bilan au 29 août 1990 (1989: 30 août)

	1990	1989
Actif		
Dû par le Fonds de fonctionnement	**120 037 $**	— $
Investissement - société en participation au coût	**25 000**	50 000
	145 037 $	50 000 $
Passif		
Provision pour perte sur investissements	**92 752 $**	— $
Solde du Fonds	**52 285**	50 000
	145 037 $	50 000 $

Investissements dans des sociétés en participation, au coût

Le 6 juillet 1989, la Société a conclu une entente de coproduction de spectacle avec deux partenaires lui assurant une participation de 33 1/3 % dans les résultats d'une société en participation. Le 9 février 1990, la Société a déboursé 75 000 $ à cette fin. La Société a comptabilisé, dans le présent exercice, ses quotes-parts dans les pertes nettes de la société en participation qui s'établissent respectivement à 33 072 $ pour l'exercice terminé le 31 mai 1989 et à 126 047 $ pour l'exercice terminé le 31 mai 1990. Le rapport financier annuel vérifié, incluant les deux exercices de cette société en participation, a été remis le 26 juin 1990.

Le 21 novembre 1989, la Société a conclu une autre entente de coproduction d'un spectacle avec deux partenaires lui assurant une participation de 50 % dans les résultats d'une société en participation. Au 29 août 1990, la Société avait déboursé 25 000 $ à cette fin. Le premier exercice financier de cette société en participation se terminera le 31 août 1991.

Provision pour perte sur investissements

Cette provision représente l'excédent de la quote-part de la Société dans les pertes accumulées par des sociétés en participation sur l'investissement initial. Cet excédent est à la charge de la Société.

7. Fonds d'amortissement de la dette à long terme

Évolution du solde du Fonds au cours de l'exercice

	1990	1989
Solde déficitaire au début	**(73 376) $**	(4 661) $
Subvention du gouvernement du Québec	**526 000**	598 000
Revenu du Fonds de l'exercice:		
Gain sur rachat anticipé d'obligations	**147 320**	329 670
Intérêts	**(5 294)**	2 615
	142 026	332 285
Remboursement de la dette obligataire	**(400 000)**	(999 000)
Solde (déficitaire) à la fin	**294 650 $**	(73 376) $

Le Solde du Fonds se compose comme suit:

	1990	1989
Dû à la Société de la Place des Arts de Montréal	**— $**	73 376 $
Encaisse	**294 650 $**	— $

L'actif du Fonds d'amortissement de la dette à long terme est intégré aux états financiers de la Société.

8. Immobilisations

	1990	1989
Emplacements, au coût	6 948 642 $	6 948 642 $
Édifices, équipement, mobilier et œuvres d'art, au coût	41 865 959	41 865 959
	48 814 601	48 814 601
Édifices en cours de construction, au coût (1)	34 045 243	15 482 934
Réparations majeures et maintien des immobilisations, au coût non amorti (2)	25 424 442	23 770 274
	108 284 286 $	88 067 809 $

(1) Édifices en cours de construction

Le gouvernement du Québec a autorisé la Société à construire, sur l'emplacement de la Place des Arts, un édifice devant abriter le Musée d'art contemporain de Montréal, un nouveau théâtre et un stationnement, ainsi qu'à réaménager la scène, l'arrière-scène et la façade nord de la Salle Wilfrid-Pelletier et à aménager le quadrilatère de la Place des Arts.

Pour financer ces projets, la Société a été autorisée par le gouvernement du Québec à contracter des emprunts temporaires. Le principal et les intérêts sur ces emprunts seront refinancés par émissions d'obligations selon les modalités à être fixées par le gouvernement.

Le coût autorisé de ces travaux et la subvention maximale du gouvernement du Québec au financement de ce coût sont les suivants:

	Coût autorisé des travaux*	**Subvention maximale du gouvernement au financement****
Musée d'art contemporain de Montréal et nouveau théâtre	32 916 500 $	29 606 100 $
Équipements et aménagement du Musée d'art contemporain de Montréal	1 477 675	1 477 675
	34 393 275 $	31 083 775
Stationnement	6 771 000	6 771 000
Réaménagement - Salle Wilfrid-Pelletier	11 144 800	11 144 800
Aménagement du quadrilatère de la Place des Arts	7 830 000	7 830 000
	60 139 075 $	56 829 575 $

* Excluant les frais de financement temporaire

** L'écart de 3 309 500 $ entre le coût autorisé des travaux et la subvention maximale du gouvernement du Québec à son financement représente les coûts additionnels résultant de l'augmentation de la taille des projets. Il est prévu que cet écart devra être financé par d'autres sources.

Les coûts accumulés sur ces travaux de construction se répartissent comme suit:

	1990	1989
Musée d'art contemporain de Montréal, nouveau théâtre et équipements et aménagement du Musée d'art contemporain de Montréal		
Coût de construction	10 749 609 $	4 178 106 $
Frais de financement temporaire	1 456 879	862 650
	12 206 488	5 040 756
Stationnement		
Coût de construction	5 984 698	5 523 783
Frais de financement temporaire	1 186 693	271 254
	7 171 391	5 795 037
Réaménagement - Salle Wilfrid-Pelletier		
Coût de construction	12 864 468	4 398 370
Frais de financement temporaire	1 138 342	80 525
	14 002 810	4 478 895
Aménagement du quadrilatère de la Place des Arts		
Coût de construction	632 898	167 249
Frais de financement temporaire	31 456	997
	664 354	168 246
	34 045 243 $	15 482 934 $

(2) Réparations majeures et maintien des immobilisations

Le gouvernement du Québec a autorisé la Société à effectuer certaines dépenses ayant trait au renouvellement et à l'amélioration des équipements techniques de scène ainsi qu'à la rénovation, au réaménagement et aux réparations majeures des biens meubles, immeubles et des installations. Le coût de ces travaux, excluant les frais de financement temporaire, était estimé à 22,7 M $. De plus, le gouvernement du Québec, dans le cadre d'un programme de maintien des actifs, a autorisé la Société à effectuer des rénovations aux édifices et à remplacer des équipements de scène pour un montant de 6,2 M $. Au 29 août 1990, le coût pour compléter ces travaux s'élevait à environ 6,7 M $.

Les coûts accumulés sur ces travaux de réparations et de maintien se répartissent comme suit :

	1990	1989
Coût d'acquisition	**22 389 824 $**	20 398 528 $
Frais de financement temporaire	**4 016 963**	3 810 291
Subvention du gouvernement du Québec – frais de financement temporaire	**(105 255)**	—
	3 911 708	3 810 291
	26 301 532	24 208 819
Amortissement accumulé imputé à l'avoir de la Société	**(877 090)**	(438 545)
Coût non amorti	**25 424 442 $**	23 770 274 $

9. Dû au gouvernement du Québec

	1990	1989
Solde au début	**233 756 $**	1 440 881 $
Règlement par compensation avec la subvention de fonctionnement de l'exercice	**213 500**	1 440 881
	20 256	—
Excédent des revenus et des subventions sur les dépenses	**—**	233 756
Solde à la fin	**20 256 $**	233 756 $

10. Dette à long terme

	[illegible]	1989
Obligations garanties par le gouvernement du Québec		
Émission du 15 avril 1965 - 18 200 000 $ 5,75 % à Fonds d'amortissement échéant le 15 avril 2005	[illegible] $	9 479 000 $
Émission du 1er juin 1966 - 13 000 000 $ 6,25 % en série, échéant de 1967 à 1991	[illegible]	661 000
6,25 % à Fonds d'amortissement à compter du 1er juin 1992, échéant le 1er juin 2006	[illegible]	8 392 000
	[illegible]	9 053 000
Émission du 6 novembre 1980 - 13 700 000 $ 12,50 % et 13 % en série, échéant de 1981 à 1990	[illegible]	3 000 000
13,50 % à Fonds d'amortissement à compter du 6 novembre 1986, échéant le 6 novembre 2000	[illegible]	4 000 000
	[illegible]	7 000 000
Émission du 19 février 1985 - 6 000 000 $ 12 %, 12,20 % et 12,25 % en série, échéant de 1994 à 2003 et 2005	[illegible]	6 000 000
Émission du 16 février 1988 - 19 000 000 $ 9 % à 11,25 % échéant de 1989 à 2008	[illegible]	18 500 000
	[illegible]	50 032 000
Moins: Fonds d'amortissement	[illegible]	—
	[illegible]	50 032 000
Autres dettes		
Emprunts et avances bancaires	[illegible] $	9 838 150 $
Fournisseurs et frais courus	[illegible]	2 312 138
Emprunt sans intérêt, remboursable en 43 versements mensuels de 5 729 $, échéant en 1992	[illegible]	177 607
	[illegible]	12 327 895
	[illegible] $	62 359 895 $

Les emprunts et avances bancaires, les sommes dues aux fournisseurs et les frais courus se rapportent aux édifices en cours de construction ainsi qu'aux réparations majeures et au maintien des immobilisations. Ces dettes sont considérées comme dette à long terme vu que leur remboursement est prévu se faire à même un financement à long terme.

Le gouvernement du Québec verse des subventions pour pourvoir au paiement du service de la dette obligataire.

Le montant des versements en principal à effectuer au cours des cinq prochains exercices, en vertu des clauses de rachat et d'amortissement de la dette obligataire et du prêt sans intérêt, se détaille comme suit :

1991	4 565 750 $
1992	1 590 106
1993	9 604 000
1994	1 838 000
1995	1 925 000

Personnel de la Société
au 29 août 1990

Employés réguliers à temps complet

Chantal Arbour
Céline Asselin
Paul Aumais

Marcel Baillargeon
Henri Barras
Jean-Pierre Beauchesne
Michelle Beaudoin
France Beaulieu
Yvon Beaulieu
Louis Beaumier
Isabelle Beaupré
France Bélair
Claudine Bélanger
Madeleine Bellefeuille
Gilles Benoist
Jean-Paul Berardino
Gilles Berthiaume
Christiane Bertrand
Lucie Bessette
Carmen Boily
Jocelyne Boisvert
Jean-Paul Boucher
Julie Bourdon
Gabrielle Bouvier
Lorraine Brown

Oscar Carbonneau
Claude Chausse
Michel Corbeil
André Coulombe
Edith Coulombe
Yves Coulombe
Jacinthe Cournoyer

Claudette Daoust
Jean De Pessemier
Michel Dérome
Michel Desaulniers
Marie-Christine Deshaies
Marie Deslauriers
Guy Deslongchamps
Raymond Dionne
René Dubord
Andrée Dubuc
Julie Dufresne
Norma Dulac
Carmen Dumais

Denise Evans

Hélène Falquet
Lyne Fiset
Jean-Paul Fitzgibbon
Diane Forest
Rosaire Forgues
France Fortin

Claude Gallicé
Jean-Marie Gauthier
Marie-Claude Gauthier
Michel Gauthier
Luc Gendron
Roger Groulx

Jean-Claude Hamel
André Hébert
Danielle Hébert

Steven Keighan

Danielle Lachance
Guy Lamontagne
Gilles Laporte
André Larin
Gilberte Larouche
Marcel Latendresse
Ginette Latreille
Suzan Lavender
Carmen Lavoie-Hamel
Yves Lefebvre
Anne-Marie Legault
Huguette Lord
Marcelle Lord

Chantal Malo
Lyne Malo
Irena Malyhotowka
Céline Marchand
Sylvie Martin
Denise Messier
Ginette Messier
Robert Mongeau
Yves Mongeon
Gaston Morin
Guy Morin
Denis Morneau

Ann McCollough
Denis McDonald
Eileen McFadden
Andrée McNamara-Tait

Cecile O'Connor

Josée Paradis
Mario Paradis
Solange Paradis
Claude Paré
Lucille Parent
Tommy Peck
Michel Pelletier
Claude Perreault
Fernand Poliquin
Jean-Marc Proulx
Isabelle Prud'homme

Yvon Robert
Louise Robichaud
Lomer Rousseau
Sylvie Rousseau

Jacques St-Pierre
Claudia Salvatore
Georges Soucy
Ghyslaine Soucy

Godfrey Turmel

Michelle Vallée
Lucie Verreault
Roland Vezina

Employés réguliers à temps partiel

Sylvain Barabé
Rolland Béchard
Frédéric Béland
Anne-Marie Bélanger
François Bernier
Stéphane Bernier

Alain Cérat
Isabelle Chausse

Caroline Danis
Michel deLorimier
Daniel Desrosiers
Élizabeth Doyle
Micheline Dubuc
François Ducharme
Marc Dufour
Louis-Philippe Duval

Nancy Forget

Nicole Gaudreau
Paul Gendron
Bruno Gingras

Jean-Luc Lafontaine
Nicolas Landré
Claudine Lavoie
Jean-Claude Lefebvre
Stéphane Legault
Roger Léveillé

Michelle McDonough

Anik Ouimet

Marc Ringuette
Lucie Roberge

Martine Salois
André Sauvé
Louise Sauvé

Xavier Tiberghien
Yves Trudeau

Réjean Veillette

Édith Weynandt

L'effectif de la Société compte également des employés occasionnels affectés à l'accueil, au stationnement et aux bars ainsi qu'un personnel de scène dont le nombre varie selon les spectacles.

Une publication de la direction des Communications et du Marketing
de la Société de la Place des Arts de Montréal

Conception graphique : Jean R. Beauchesne

Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal 2e trimestre 1991